

*Agir à vos côtés*



**RAPPORT  
MORAL  
ET D'ACTIVITÉ  
2019**

**L'AHI33 est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.**

Créée en 1944 par 225 entreprises sous le nom d'« Association d'Hygiène Industrielle et de Services Médico-Sociaux du Travail de Bordeaux et de la Région », l'association regroupe aujourd'hui près de 30 000 adhérents sous le nom d'« AHI33 Service de Santé au Travail ».

Dans le même temps, la population suivie par le service est passée de 13 000 salariés à près de 300 000.

Durant plus de 70 ans, le service s'est efforcé d'adapter son fonctionnement et ses moyens aux évolutions dictées par les réformes de modernisation sociale et l'évolution des entreprises, pour fournir aux entreprises et à leurs salariés un suivi de qualité et promouvoir la prévention des risques pour la santé.

L'AHI33 est agréée par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) de Nouvelle-Aquitaine. Cet agrément a été renouvelé pour 5 ans le 31 janvier 2019.

## Sommaire

### 1 / ORGANISATION

### 2 / FONCTIONNEMENT

- 2-1 Secteurs géographiques et centres
- 2-2 Personnel du service

### 3 / EFFECTIFS ADHERENTS

- 3-1 Nombre et taille des entreprises
- 3-2 Secteurs d'activité des entreprises
- 3-3 Recueil des besoins des adhérents

### 4 / SUIVI MEDICAL ET SURVEILLANCE DES SALARIES

- 4-1 Visites et conclusions
- 4-2 Maintien dans l'emploi

### 5 / ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

- 5-1 Types d'action en milieu de travail
- 5-2 Pôle pluridisciplinaire

### 6 / INFORMATION ET COMMUNICATION

- 6-1 Communications extérieures
- 6-2 Plaquettes, site internet, réunions
- 6-3 Services appréciés par les adhérents

p. 3  
p. 4

p. 5  
p. 6  
p. 6

p. 7  
p. 8

p. 8  
p. 9

p. 9  
p. 10  
p. 11

# 1 / ORGANISATION

L'organisation et la gestion de l'association sont définies et suivies par un conseil d'administration élu en assemblée générale.

Ce conseil d'administration, paritaire, de l'AHI33 est composé de chefs d'entreprise ou de leurs représentants et de représentants des salariés. Les administrateurs élisent un bureau composé d'un président, élu parmi les représentants des entreprises adhérentes, et d'un trésorier, élu parmi les représentants des salariés du conseil d'administration.

Le président de l'AHI33 est Monsieur Benoit BELIS.

L'AHI33 dispose également, conformément à la réglementation, d'une commission de contrôle. Elle compte un tiers de représentants des entreprises adhérentes et deux tiers de représentants des salariés des entreprises adhérentes à l'AHI33 désignés par les organisations syndicales de salariés représentatives au niveau national.

Les missions de l'AHI33 : accompagner les employeurs et les salariés pour prévenir les risques professionnels

## La qualité du service rendu aux adhérents et aux salariés

Afin de s'assurer de la qualité de ses prestations, l'AHI 33 s'est engagée dans la Démarche de Progrès en Santé au Travail et a obtenu le plus haut niveau de certification du label national AMEXIST.

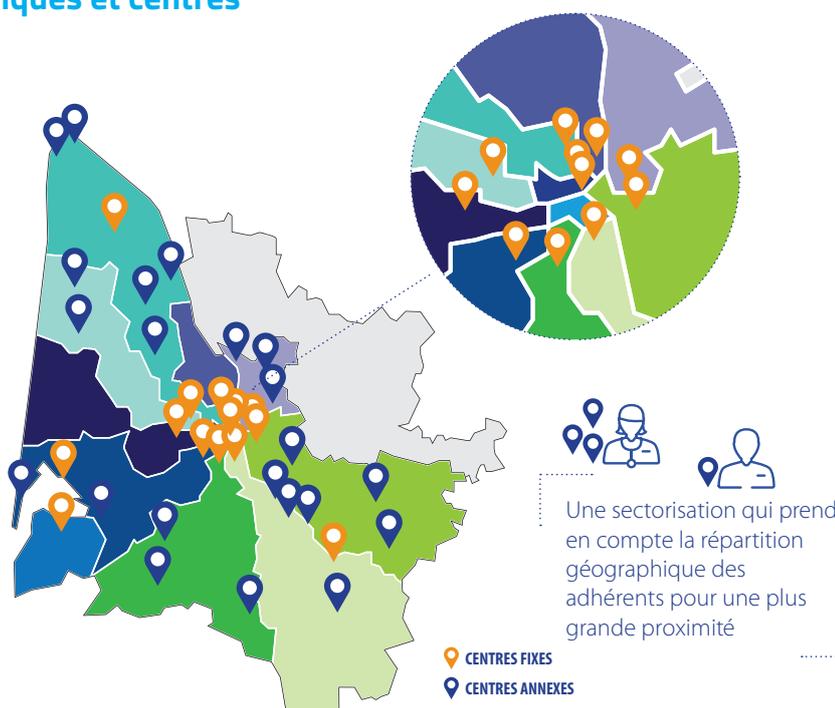


# 2 / FONCTIONNEMENT

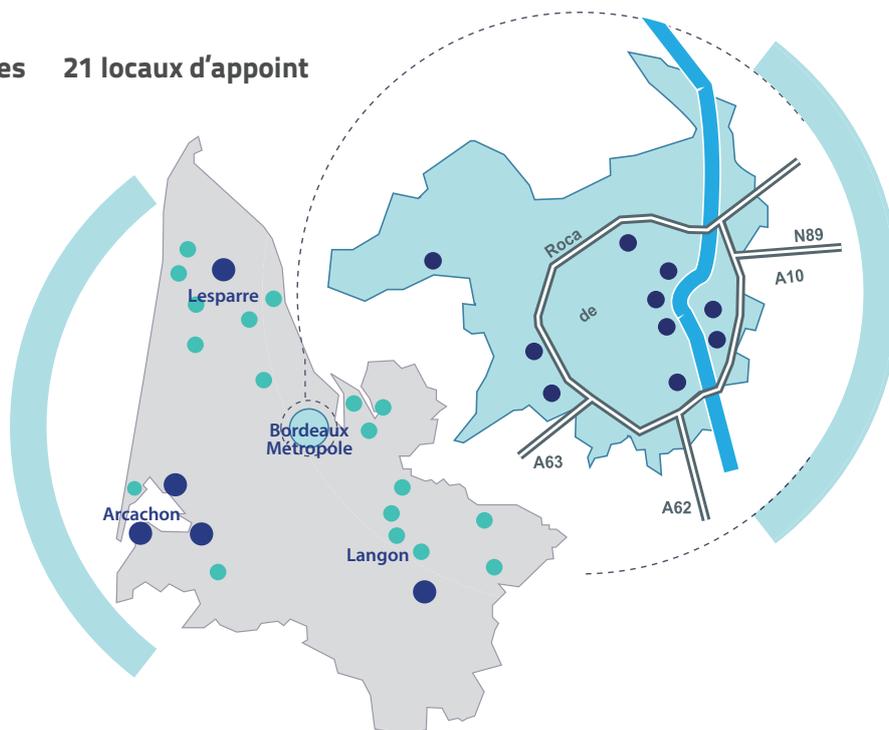
## 2-1 – Secteurs géographiques et centres

### > 12 secteurs géographiques

La compétence territoriale et professionnelle de l'Association se compose de 12 secteurs géographiques.



> 16 Centres fixes 21 locaux d'appoint



#### CENTRES PRINCIPAUX

- Andernos
- Bègles
- Biganos
- Bordeaux Achard
- Bordeaux Balguerie Stutzenberg
- Bordeaux Quai Louis XVIII
- Bruges
- Cenon
- Eysines
- Floirac
- La Teste
- Langon
- Lesparre
- Mérignac
- Pessac
- Villenave d'Ornon

#### CENTRES ANNEXES

- Ambès
- Bazas
- Belin Beliet
- Cadillac
- Carcans
- Castelnau du Médoc
- Créon
- Hourtin
- La Réole
- Langoiran
- Le Barp
- Le Canon
- Podensac
- Saint Symphorien
- Saint-André de Cubzac
- Saint-Loubès
- Sauveterre de Guyenne
- Soulac sur Mer

Chaque centre fixe rassemble des équipes pluridisciplinaires avec :

- des médecins du travail, collaborateurs médecins et internes,
- des infirmiers en santé au travail,
- des Intervenants en Prévention des Risques Professionnels,
- des secrétaires médicales,
- des agents d'accueil.

Pour continuer à améliorer la qualité d'accueil dans ses locaux et la proximité avec les entreprises, l'AH133 a ouvert un nouveau centre situé à Lesparre. Ce centre est doté de tous les matériels nécessaires pour réaliser sur place les examens complémentaires. Il accueillera dans des conditions idéales les visites médicales précédemment réalisées dans les divers centres annexes du Médoc.

> 3 unités mobiles



## 2-2 – Personnel du service



Médecin du travail



Assistant(e) en santé au travail



Infirmier(e) en santé au travail



Agent d'accueil



Secrétaire médicale



Intervenant(e) IPRP



Personnel fonctions supports

90 médecins du travail  
10 médecins collaborateurs  
2 internes  
41 infirmier(e)s

3 ergonomes  
2 psychologues du travail  
3 métrologues  
7 techniciens HSE  
1 médecin toxicologue  
20 assistantes Santé Travail

57 secrétaires médicales  
23 agents techniques et d'accueil  
2 conducteurs unités mobiles

34 personnes fonctions supports  
- direction générale  
- direction financière  
- pôle adhérent  
- ressources humaines  
- service informatique  
- services généraux



### > Les formations

Le développement des compétences du personnel est un des objectifs importants de l'AH133 afin de garantir la qualité du suivi des entreprises et des salariés ; en fonction de l'évolution des connaissances.

# 3 / EFFECTIFS ADHÉRENTS

## 3-1 Nombre et taille des entreprises

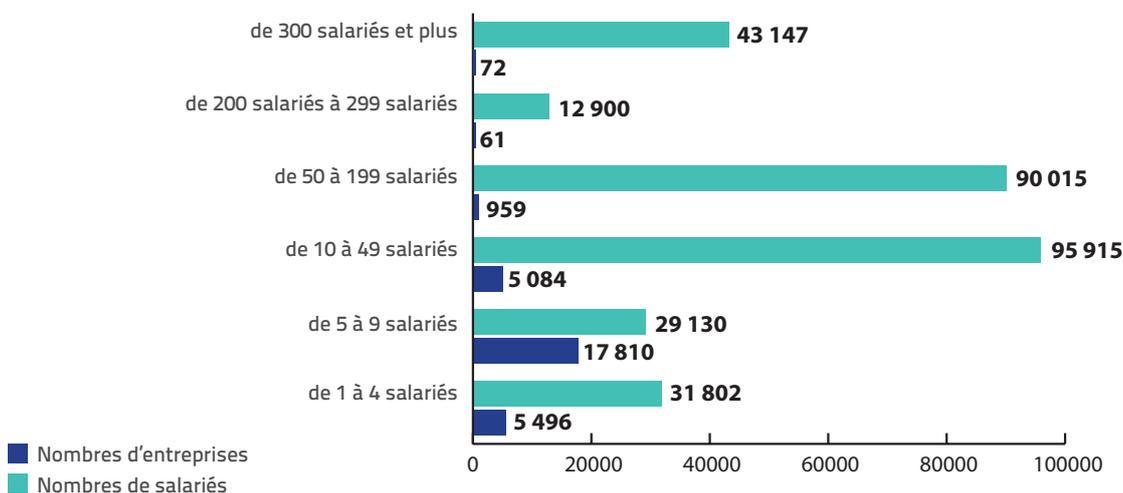
### > Nombre d'adhérents

29 482 entreprises adhérentes et leurs 302 909 salariés

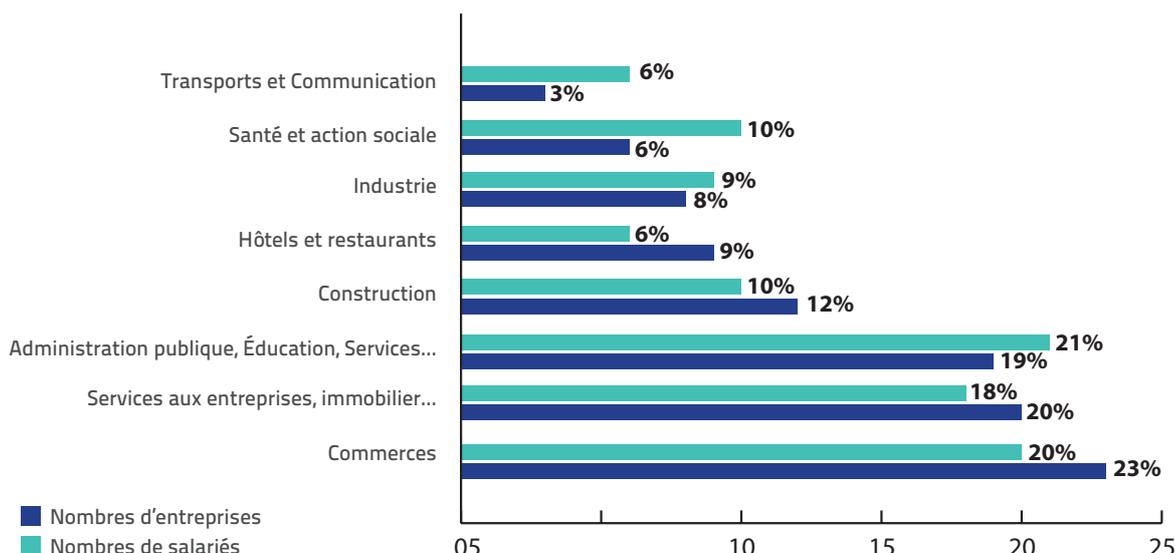
### > Taille des entreprises

Répartition des adhérents et de leurs salariés selon la taille des entreprises : comparaison avec 2018

	NOMBRES D'ENTREPRISES		NOMBRES DE SALARIÉS	
	2018	2019	2018	2019
de 1 à 4 salariés	5 569	5 496	36 361	31 802
de 5 à 9 salariés	18 054	17 810	35 237	29 130
de 10 à 49 salariés	4 933	5 084	98 389	95 915
de 50 à 199 salariés	903	959	77 791	90 015
de 200 salariés à 299 salariés	49	61	11 376	12 900
de 300 salariés et plus	74	72	37 958	43 147
	<b>29 582</b>	<b>29 482</b>	<b>297 112</b>	<b>302 909</b>



### 3-2 Secteurs d'activité des entreprises



### 3-3 Recueil des besoins des adhérents

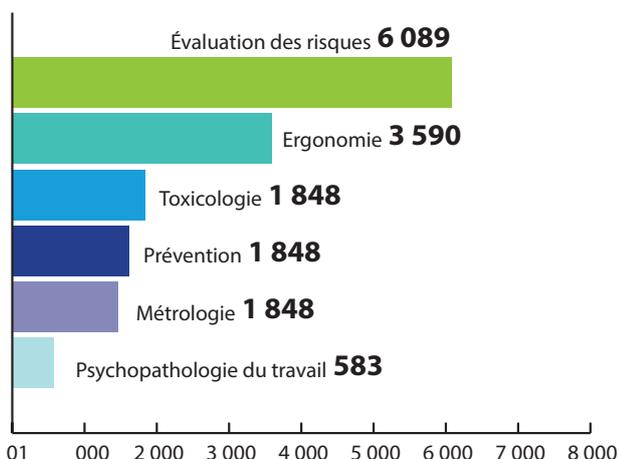
Lors de l'adhésion puis chaque année, les adhérents de l'AHI33 sont appelés à déclarer les risques professionnels présents dans leur entreprise.

Les résultats 2019 sont en cohérence avec ceux des années précédentes. Ils mettent en avant :

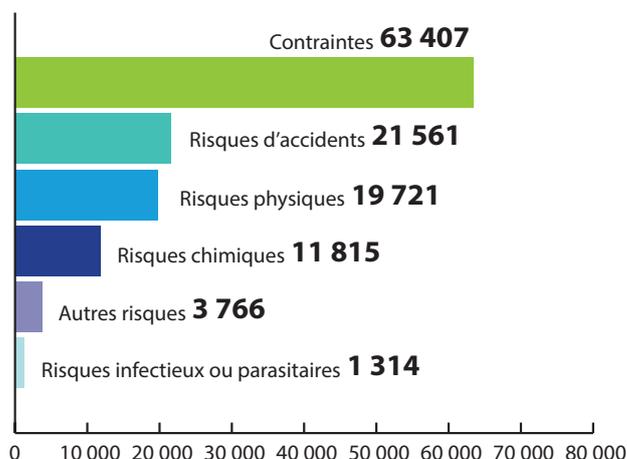
- une forte demande d'aide à l'évaluation des risques et à la réalisation du document unique,
- les risques liés aux contraintes de travail<sup>(1)</sup> sont identifiés comme les plus présents en entreprise.

1 - posture, manutention, charge mentale, stress, travail sur écran, travail de nuit, travail posté, travail en altitude, autres risques (multiples lieux de travail, déplacements, conditions climatiques, décalage horaire)

Besoins en pluridisciplinarité déclarés par les adhérents de l'AHI33 en 2019



Risques professionnels déclarés par les adhérents de l'AHI33 en 2019



# 4 / LE SUIVI MEDICAL ET LA SURVEILLANCE DES SALARIÉS

Les salariés, selon leur catégorie (suivi individuel, suivi individuel adapté ou suivi individuel renforcé), rencontrent, lors de l'embauche puis périodiquement, un professionnel de santé qui :

- surveille leur état de santé,
- les informe et les conseille sur les risques et les moyens de prévention adaptés à leur poste de travail.

A l'occasion d'un arrêt de travail, le salarié rencontre son médecin du travail pour une visite de reprise (arrêt > 30 jours) voire de pré-reprise (obligatoire pour les arrêts de plus de 3 mois, mais possible quelle que soit la durée de l'arrêt, sur demande du salarié).

## 4-1 Visites et conclusions

Nombre de visites effectuées en 2019 (par type de visites)

TYPE DE VISITE	PAR LE MÉDECIN	PAR L'INFIRMIER	TOTAL
Visites initiales	54 331	31 297	85 628
Visites périodiques	31 074	16 791	47 865
Visites de pré-reprise	16 057	-	16 057
Visites de reprise	22 336	-	22 336
Visites occasionnelles	10 035	-	10 035
<b>TOTAL</b>	<b>133 833</b>	<b>48 088</b>	<b>181 921</b>



CONCLUSIONS MÉDICALES	PAR LE MÉDECIN	EN POURCENTAGE
Apte	23 853	21,8%
Apte avec proposition d'aménagement, d'adaptation ou de transformation de poste	4 423	4,0%
Délivrance d'une attestation de suivi	6 2812	57,4%
Délivrance d'une attestation de suivi avec proposition d'aménagement, d'adaptation ou de transformation de poste	9 648	8,8%
Inapte	2 077	1,9%
Inapte. L'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans un emploi	1 048	1,0%
Inapte. Tout maintien dans un emploi serait gravement préjudiciable à sa santé	253	0,2%
Ne peut occuper son poste temporairement	2 054	1,9%
Recommandations d'aménagement et d'adaptation du poste de travail, de préconisations de reclassement ou de formations professionnelles	3 285	3,0%
<b>TOTAL</b>	<b>109 453</b>	<b>100,0%</b>

1 165 soit 2,4%  
des entretiens infirmiers

**Reconvocations**



1 883 soit 3,9%  
des entretiens infirmiers

**Signalements**

## 4-2 Maintien dans l'emploi en 2019

### > Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

Les médecins du travail peuvent à tout moment, avec l'accord du salarié, solliciter la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle. En 2019 ce sont 162 dossiers de salariés suivis par l'AH133 qui ont été étudiés en cellule PDP.

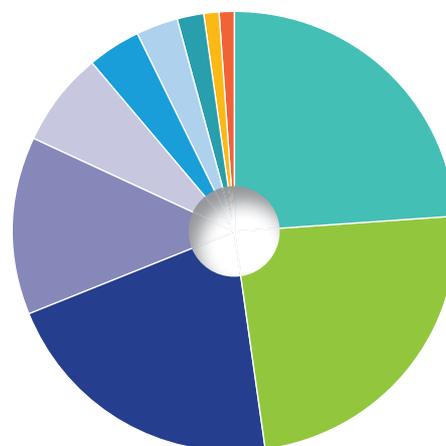
Nombre d'aménagements de poste	9 648
Nombre de salariés pris en charge par une assistante sociale	291
Nombre de salariés ayant rencontré une psychologue	574

# 5 / ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

## 5-1 Types d'action en milieu de travail

Répartition des actions en milieu de travail réalisées en 2019 par les médecins et leurs équipes par type d'action

TYPE D'ACTION	NOMBRE
Fiches d'entreprise	3235
Etudes de poste	3233
Visites et conseil en entreprise	2817
Réunions en entreprise	1769
Aides au document unique	890
Aménagements de poste	560
Formations et sensibilisations en entreprise	434
Campagnes de métrologie	313
Enquêtes	139
Accompagnements au changement	87
Campagnes de vaccination	39
<b>TOTAL</b>	<b>13 516</b>



- Fiches d'entreprise **24 %**
- Etudes de poste **24 %**
- Visites et conseil en entreprise **21 %**
- Réunions en entreprise **13 %**
- Aides au document unique **7 %**
- Aménagements de poste **4 %**
- Formations et sensibilisations en entreprise **3 %**
- Campagnes de métrologie **47 %**
- Enquêtes **47 %**
- Accompagnements au changement **47 %**



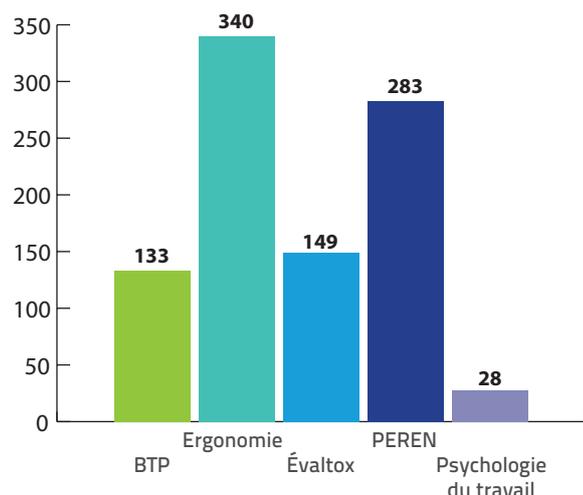
### > Fiches d'entreprise

3 235 fiches d'entreprise réalisées

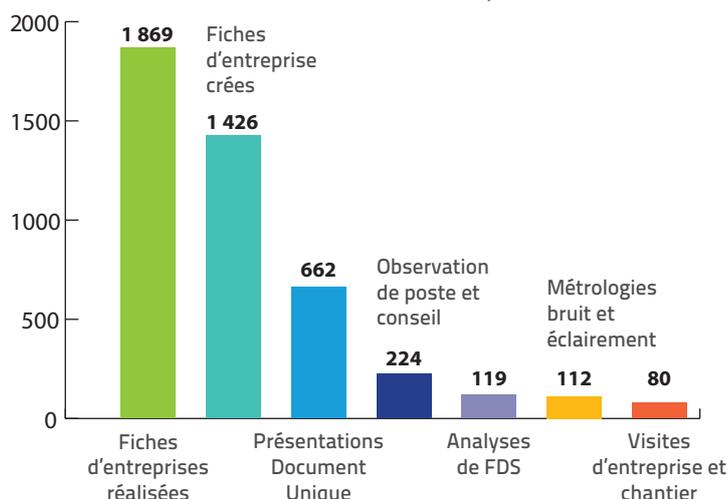
14 039 entreprises couvertes par une fiche d'entreprise

## 5-2 - Le pôle pluridisciplinaire

Bilan des actions des IPRP en entreprise



Bilan des actions des AST en entreprise



# 6 / INFORMATION ET COMMUNICATION

## 6-1 Communications extérieures

### > Congrès du BTP

### > Congrès SPP Santé

### > Valorisations externes

- Journée nationale de l'audition
- Intervention pour le Réseau des Référénts Handicap Nouvelle Aquitaine
- Les rencontres santé travail de PRESANSE
- Intervention à la SFMT : place des SSTI
- Intervention à la SMTA : utilisation des thésaurus en santé au travail
- Interview sur une radio sur les missions des médecin du travail (RCF)
- Intervention dans des associations de malade (maison rose, AQUISEP)
- Intervention au MEDEF Gironde : les missions d'un service de santé au travail
- Intervention à la CGT dans le cadre de la formation CSE
- Participation à la formation des infirmiers en santé au travail et aux internes en partenariat avec la faculté
- Cours à l'IUT HSE (risque chimique, TMS, RPS), facultés de droit (DU, RPS, présentation des SST),
- Intervention auprès des cardiologues
- Visio conférence sur la biométrieologie au bénéfice du Pôle Sante Travail de Lille
- Participation au groupe PRST3 RPS
- Un médecin est membre du CROCT
- Un médecin est membre du bureau de la SMTA
- Participation d'un médecin à la cellule PDP de la CPAM en tant que médecin référent
- Partenariat sur le programme Toxilist (risques chimiques)
- Partenariat avec la CARSAT (aides financières)
- Collaboration avec l'URPS
- Intervention forum emploi et cancer
- Réunion d'échange avec la DIRECCTE sur les pratiques des SSTI
- Participation au groupe de travail Nanoparticules avec la DIRECCTE
- Participation au Conseil du Comité Régional (Amiante et documents du médecin du travail, Silice, Risques biologiques, Évolution de la Médecine du Travail)
- Présentation des outils PREM'S,
- Participation aux salons AQUIBAT et Préventica
- Participation aux journées de formation données au profit des SIST de la Nouvelle-Aquitaine
- Participation au PRST Silice
- Formation dans le cadre de la Licence Génie Civil de l'IUT
- Participation aux journées des médecins conseils de l'OPPBTB au niveau national

## 6-2 Plaquettes, site internet, réunions

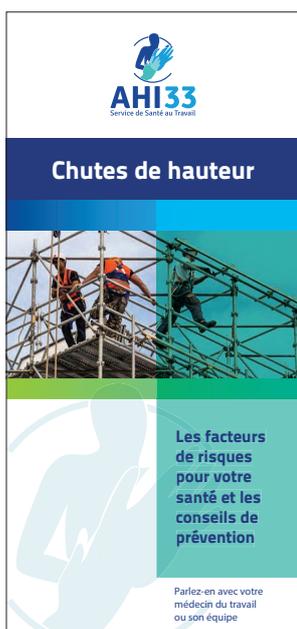
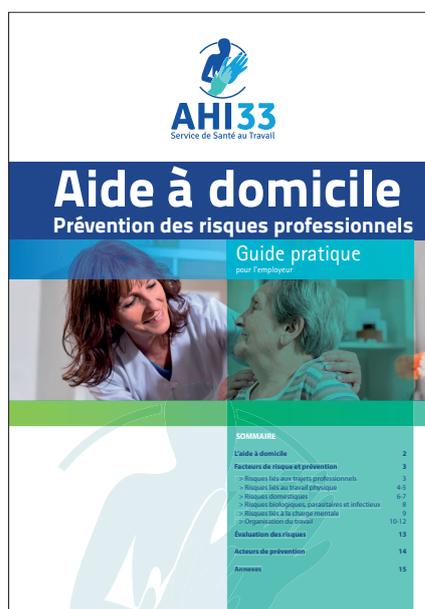
### > Plaquette de prévention

L'AH133 met à disposition des entreprises une bibliothèque d'informations relatives à la prévention spécifique :

- aux secteurs d'activités,
- aux risques en entreprises,
- aux moyens de prévention.

En 2019, les équipes de l'AH133 ont travaillé en groupes pluridisciplinaires pour mettre à jour ou créer les plaquettes d'information et guides suivants :

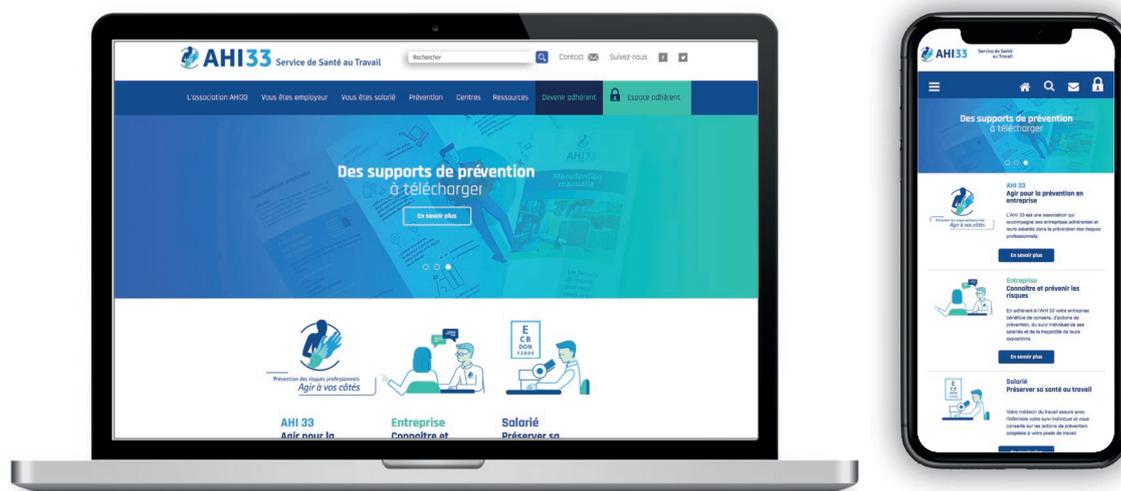
- Guide « Comment agir - Trouble du comportement »
- Guide « Aide à domicile »
- Plaquette « Chutes de hauteur »
- Plaquette « Manutention »
- Plaquette « Les métiers de la coiffure » .



## > Refonte du site internet

Le site AHI33 a fait peau neuve en janvier 2019. Plus qu'un simple lifting, il s'agit de proposer aux internautes une nouvelle interface permettant d'accéder :

- au projet de service de l'association,
- au portail de gestion de leurs données administratives et de leurs visites médicales,
- aux actualités de la santé au travail,
- au centre de documentation rassemblant les supports d'information et de prévention AHI33,
- aux adresses et plans d'accès des centres de visites,
- au module de e-learning ouvert à tous les employeurs et salariés des entreprises adhérentes.



## > Réunions d'information thématiques

À diverses occasions, les adhérents ont été invités à participer à des réunions ou ateliers thématiques ayant trait à la prévention des risques en entreprise ou à la gestion de la santé au travail.

Les thèmes abordés :

- L'évaluation des risques et le document unique,
- La prévention des troubles musculosquelettiques,
- La promotion de la qualité de vie au travail,
- L'inaptitude médicale et la proposition de suivi social.

Ces événements, organisés pour favoriser l'échange entre les adhérents et les intervenants, ont permis au total de rassembler près de 150 entreprises.

## 6-3 Services appréciés par les adhérents

Une enquête, menée sur 4 ans (1/4 des adhérents interrogé chaque année), vise à connaître la perception des adhérents vis-à-vis des orientations et des actions de l'association au fil de l'avancée du projet de service 2018-2022.

Elle constitue un observatoire qui permet de s'assurer :

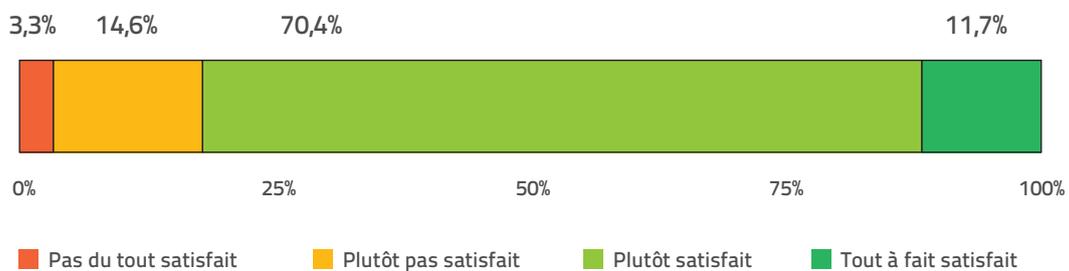
- de la cohérence entre les services proposés et les besoins des adhérents,
- de la pertinence des réponses apportées par l'AHI33 aux questions des adhérents,
- des bonnes conditions de réalisation des missions du service.

En 2019, 1158 réponses ont été enregistrées pour 6933 adhérents interrogés (soit un taux de réponse de 16,7%).

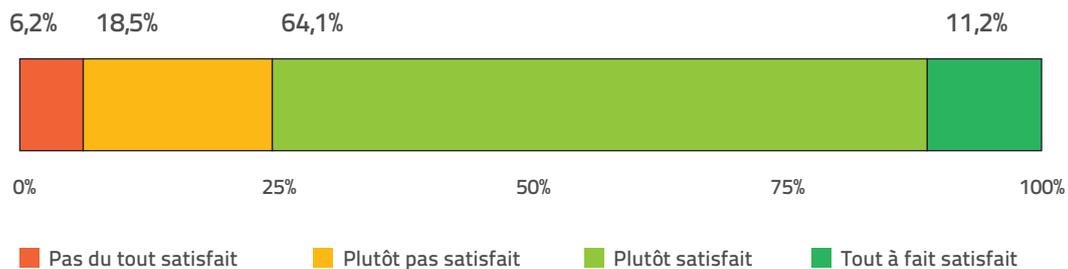
Les résultats témoignent d'une bonne connaissance des missions de l'association et d'une perception très positive de l'AH133 par ses adhérents (pertinence des services, proximité et réactivité, communication adaptée, supports d'information et de prévention consultés et adaptés).

Les adhérents, très majoritairement « satisfaits » ou « très satisfaits » de l'accompagnement fourni, identifient l'AH133 comme un partenaire contribuant au bon fonctionnement de l'entreprise.

**D'une manière générale, êtes-vous satisfait de l'accompagnement fourni par l'AH1 33 concernant les enjeux de santé au travail spécifiques à votre entreprise ?**



**L'équipe pluridisciplinaire, coordonnée par votre médecin du travail, est selon vous un partenaire qui participe au bon fonctionnement de votre entreprise ?**



Ces résultats positifs encouragent l'association dans la poursuite de ses efforts pour assurer le suivi médical des salariés et le conseil en entreprise, tout en continuant à innover dans ses prestations au service des entreprises et de leurs salariés.



La prévention, parlez-en avec votre médecin du travail ou son équipe

Prévention des risques professionnels  
*agir à vos côtés*

AHI 33 - Service de Santé au Travail  
50, cours Balguerie Stuttenberg - 33070 Bordeaux cedex - Tél. 05 57 87 75 75

[ahi33.org](http://ahi33.org)

